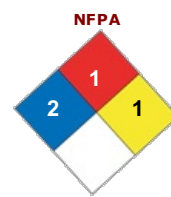


SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: Urethane Windshield Sealer
Code de produit: 82735
Numéro de fiche signalétique du fabricant: 82735
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.Nortonabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: 508-795-5000



HMIS	
Danger pour la santé selon	2
Danger d'incendie	1
Réactivité	1
Protection personnelle	X

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Polyeurethane pre-polymer	Not Applicable	60 - 100 par poids	
Methylene bisphenyldiisocyanate	101-68-8	0.1 - 1 par poids	615-005-00-9
Carbon black	1333-86-4	10 - 30 par poids	
Hydro treated light petroleum distillates	64742-47-8	1 - 5 par poids	
Toluene	108-88-3	1 - 5 par poids	

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence: DANGER ! Inflammable.. Irritant.
Voie d'exposition: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:
Yeux: Risque de provoquer une irritation.
Peau: Risque de provoquer une irritation.
Inhalation: Toute inhalation prolongée ou excessive risque d'entraîner une irritation des voies respiratoires.
Ingestion: Dangereux en cas d'ingestion. Toute ingestion risque d'entraîner nausée, vomissement, diarrhée et irritation gastro-intestinale.
Signes/symptômes: Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
Organes cibles: Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif. Système nerveux central. Reins.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire: Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané: Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation: En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair:	140°F (60°C)
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	0.6%
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	7.1%
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
Agent extincteur:	Use foam, alcohol foam, carbon dioxide (CO2), dry chemical and Water Fog when fighting fires involving this material.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Cotes NFPA:	
Santé selon NFPA:	2
Inflammabilité selon NFPA:	1
Réactivité selon NFPA:	1

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Mesures de nettoyage des déversements:	Éliminer toute source d'inflammation. Absorber tout déversement à l'aide d'un matériau inerte (comme du sable sec ou de la terre par exemple), puis placer dans un récipient pour déchets chimiques. Fournir une aération. Collecter tout déversement à l'aide d'un outil anti-étincelles. Placer le matériau dans un récipient prévu pour l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer des vapeurs et tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Le matériau accumulera des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation). Appliquer les procédures appropriées de mise à la terre.
Entreposage:	Entreposer dans un endroit frais, sec, bien aéré, à l'écart de toute source de chaleur, de matériaux combustibles et de substances incompatibles. Conserver le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Habitudes de travail:	Pour diminuer tout potentiel de décharge statique, assurer la métallisation et la mise à la terre des récipients lors du transfert de matériau.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Éviter toute inhalation de vapeur ou de brouillard.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Le port de gants résistants aux produits chimiques et de lunettes de protection contre les produits chimiques, de masque protecteur et de tablier ou combinaison synthétique est fortement conseillé pour éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Protection des mains:	Use nitrile or butyl rubber gloves (chemical-resistant)
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.
Autre équipement de protection:	Les installations entreposant ou utilisant ce matériau doivent être équipées d'un bassin lave-yeux et d'une douche de décontamination.

DIRECTIVES RELATIVES AUX
EXPOSITIONS

Méthylène bisphényldiisocyanate :

Directives ACGIH: 0.005 ppm

Directives OSHA: TLV-TWA: 0.005 ppm
PEL-Ceiling/Peak: 0.02 ppm
Toluene:
Directives ACGIH: TLV-TWA: 20 ppm
Directives OSHA: PEL-TWA: 200 ppm PEL-Ceiling/Peak: 300 ppm PEL-Ceiling/Peak: 500 ppm Peak

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence de l'état physique: Pâte.
Couleur: noir
Odeur: Vinegar/Acetic acid
Point d'ébullition: Range: 4 to 111 Deg C
Point de fusion: Indéterminée.
Gravité spécifique: 1.200
Solubilité: Indéterminée.
Densité de vapeur: 4.11
Pression de vapeur: 8 mm Hg
Point D'Évaporation: Plus lent que l'acétate de butyle.
pH: Indéterminée.
Point d'éclair: 140°F (60°C)
Température d'auto-inflammation: Indéterminée.
Teneur en COV: Lbs VOC/Gal (-H2O & Ex Solv): 0.40 Lbs VOC/Gal: 0.40

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique: Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse: Non signalé.
Conditions à éviter: Chaleur, flammes, sources d'inflammation et étincelles. Matériaux incompatibles. Temps de gel ou températures inférieures à 0°C (32°F). Température supérieure à 49°C (120°F).
Matériaux incompatibles: Agents oxydants. Acides forts et alcalis.
Produits de décomposition spéciaux: Carbon monoxide, carbon dioxide, oxides of nitrogen and cyanide.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Methylene bisphenyldiisocyanate :

Numéro RTECS: NQ9350000
Yeux: Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 100 mg
Peau: Orale - Rat LD50: 9200 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)
Comportement - Ataxie Métabolisme nutritionnel et général - Baisse de la température du corps]
Orale - Souris LD50: 2200 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Inhalation: Inhalation - Rat LC50: 178 mg/m3 [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Ingestion: Orale - Rat LD50: 9200 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)
Comportement - Ataxie Métabolisme nutritionnel et général - Baisse de la température du corps]
Orale - Souris LD50: 2200 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

Carbon black :

Numéro RTECS: FF5800000
Peau: Orale - Rat LD50: >15400 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)]
Contact avec la peau - Lapin LD50: >3 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Ingestion: Orale - Rat LD50: >15400 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)]

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
Évolution dans l'environnement: Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets: Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et

conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'cEpa et/ou l'état et les directives locales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: Liquide inflammable, n.s.a.
Numéro ONU DOT: non réglementé.

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Proposition 65 de Californie: WARNING: This product contains chemical(s) known to the State of California to cause cancer and birth defects or other reproductive harm.

Methylene bisphenyldiisocyanate :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

SARA: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.

Canada DSL : Énuméré

Numéro EC: 615-005-00-9

Carbon black :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Proposition 65 de Californie: Énuméré: cancer

Canada DSL : Énuméré

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 2

Danger d'incendie HMIS: 1

Réactivité selon HMIS: 1

Protection personnelle selon HMIS: X

Fiche signalétique créée le: Octobre 12, 2010

Fiche signalétique révisée le: Juillet 01, 2013

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.